

<b>SÉANCE SPÉCIALE DU 15 juillet 2019</b>
---

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 15 juillet 2019 à 21 h à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée Saint-Pierre  
District No 2 - Madame Anabel Vachon  
District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
District No 4 - Monsieur Alain Laflamme  
District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 21 h avec un mot de bienvenue.

**2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Considérant que tous les élus sont présents et renoncent à l'avis de convocation, ladite séance peut avoir lieu conformément à la loi.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Convention collective : entente de principe
4. Prochaine séance
5. Levée de la séance

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

19-07-7428

**ADOPTÉ**

**4. Convention collective : Entente de principe**

ATTENDU QUE monsieur Marc-André Paré, consultant en ressources humaines, est venu donner des explications sur l'entente de principe du 25 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Anabel Vachon d'accepter l'entente de principe du 25 juin 2019;

Madame Josée St-Pierre demande le vote;

POUR : Anabel Vachon, Pascal Lessard, Alain Laflamme

CONTRE : Josée St-Pierre, Marco Bernard, Émilie Roberge

Il y a donc 3 votes pour et 3 votes contre.

Le Maire doit donc trancher et il vote pour l'acceptation.

Il est donc proposé par madame Anabel Vachon et adopté à la majorité d'accepter l'entente de principe du 25 juin 2019.

19-07-7429

ADOPTÉ

5. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 12 août à 19 h 30.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21 h 55.

19-07-7430

ADOPTÉ

---

François Baril, maire

---

Manon Vachon, directrice générale et  
secr. trésorière